Envoyé en préfecture le 21/05/2026
Reçu en préfecture le 21/05/2026
Publié le
ID : 035-213501398-20260518-0918052026-DE

DÉPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE

Date de convocation : 11/05/2026
Date d'affichage : 21/05/2026
Nombre de Conseillers : en exercice : 29
Présents : 24
Votants : 27

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la COMMUNE de LAILLÉ

Séance ***du 18 mai 2026***

L'an **deux mil vingt-six,** le **dix-huit du mois de mai** à vingt **heures**, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la mairie, sous la présidence de **Mme Françoise LOUAPRE, Maire.**

Présents : Mme Françoise LOUAPRE . M. MOSSET . Mme BUSIGNIES . M. MORANGE . Mme BARILLOT . M. GILLOT . Mme GLEMAU . M. JORE . M. SOUFFLET . Mmes GUSTAVE . PELOIS . Ms CHARTIE . GUYOMARCH . Mme ESTIVAL . Ms D'HERVÉ . LATOUCHE . . Mmes GAUTHIER . CAPLAN .. GÉRARD . Ms GAULIN-CRESPEL . PERRINE . ROSSÉ . Mme SAHEL-MILLIOZ ..Mme JAAFAR. .

Absents excusés : M. DEMELIN . Mme GACHOT

Absents excusés ayant donné pouvoir : Mme DUCOUDRÉ à M. JORE
M. JEANMOUGIN à M. LATOUCHE
M. ICAZE à Mme. SAHEL-MILLIOZ

Mme ESTIVAL a été nommée secrétaire.

****

N° 09

OBJET : <u>Modification du tableau des effectifs – Création de 2 postes contractuels (CDD TNC) – Assistant culture et assistant médiathèque</u>

M. Matthieu MORANGE, Adjoint délégué aux Finances, aux Ressources Humaines et à la Vie Économique, expose au Conseil Municipal que par délibération en date du 7 juillet 2025, il avait été décidé de la création d'un poste d'adjoint du patrimoine pour occuper les fonctions d'assistant culture et médiathèque.

Les missions sont réparties à mi-temps sur la médiathèque et à mi-temps sur l'assistance administrative à la responsable du pôle Culture - Vie Associative.

Depuis lors, l'agente recrutée sur ces fonctions a été amenée à exercer par intérim les missions de la responsable du Pôle Culture en arrêt de longue durée.
Cette dernière a fait savoir qu'après épuisement de ses droits à congés annuels et compte épargne temps, elle solliciterait sa mise en disponibilité pour convenances personnelles soit du 22 août 2026 au 21 août 2027.

Envoyé en préfecture le 21/05/2026
Reçu en préfecture le 21/05/2026
Publié le
ID : 035-213501398-20260518-0918052026-DE

L'adjointe du Patrimoine donne pleinement satisfaction sur les missions de responsable du pôle culture et il est prévu de pérenniser l'intérim qu'elle exerce.
Aussi, il est envisagé de créer deux postes contractuels à mi-temps sur les missions d'assistant culture et d'assistant médiathèque.

Compte tenu des délais liés à la procédure de recrutement, un début de mission est envisagé pour le 1er septembre 2026.

A l'unanimité après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de modifier le tableau des effectifs comme suit :

CRÉATION DE POSTE

Grade	**Temps de travail**	**Dates d'effet**
Adjoint administratif CDD d'1 an reconductible 2 fois	17.5/35èmes	1er septembre 2026
Adjoint du patrimoine CDD d'1 an reconductible 2 fois	17.5/35èmes	1er septembre 2026

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.

La Maire, *Le secrétaire de séance,*

Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture et publication ou notification du 21/05/2026

La Maire, *Le secrétaire de séance,*